



UN AN
D' ACTIONS
ET DE MOBILISATION
POUR LA BIODIVERSITÉ.



Rapport d'activités

2024 de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

EXPERTE

ACTRICE

MILITANTE

EXEMPLAIRE

SOMMAIRE

3

Rapport moral

5

La LPO Experte

- 5 • Développe la connaissance naturaliste
- 7 • Mobilise le grand public dans le suivi de la biodiversité
- 8 • Valorise et diffuse la connaissance scientifique

10

La LPO Actrice

- 10 • Protège les espèces menacées
- 13 • Lutte contre la perte d'habitats

17

La LPO Militante

- 17 • Renforce le plaidoyer
- 18 • Conforte son action juridique
- 19 • Accroît sa notoriété
- 21 • Permet à chacune et chacun d'agir

22

La LPO Exemple

- 22 • Met en œuvre une politique RSO ambitieuse
- 23 • Précise et conforte le rôle de bénévole

24

Rapport financier

26

Chiffres clés et contacts

Étourneau sansonnet
© Xavier Flahaut



Les pages qui vont suivre font un état des lieux non exhaustif des actions menées par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes en 2024.

Ces actions n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien de nos nombreux partenaires que le Conseil d'Administration remercie ici chaleureusement :

- Toutes les collectivités territoriales, notamment la Région, les Conseils départementaux, les Communautés de Communes, les métropoles et l'État,
- Les établissements publics,
- Les fondations privées,
- Les entreprises,
- Les syndicats professionnels,
- Les structures sportives,
- Les associations de protection de la nature nationales, régionales, départementales et locales,
- Les donatrices et donateurs,
- Les mécènes,
- Les adhérent-e-s,
- Les bénévoles,
- Les photographes,
- Les salarié-e-s.

Ces remerciements s'adressent à toutes celles et ceux qui s'engagent et agissent à nos côtés pour protéger la nature sauvage. Continuons notre combat pour une nature préservée et avançons ensemble pour un monde dans lequel tous les citoyens et citoyennes agissent au quotidien pour la nature, où les femmes, les hommes et l'ensemble du vivant cohabitent en harmonie.

Crédits

Coordination • Clarisse Novel

Conception graphique • Camille Combes Pennequin

Relectures • Camille Combes Pennequin, Justine Gratiot, Clarisse Novel, Marion Ollier, Sébastien Teyssier et Marie-Paule de Thiersant

Merci à toutes les rédactrices, rédacteurs et aux photographes !

Couverture — **Chevêche d'Athéna** © Cyril Mattaliano



LA LPO AURA EN 2024

2024, une année encore très chargée pour toute l'équipe salariée, les bénévoles et le conseil d'administration de la LPO AuRA, au profit d'une grande cause : la passion pour la nature, l'engagement militant et le souci permanent de l'intérêt général.

Lors de la dernière Assemblée générale du 15 juin 2024, nous avons adopté un nouveau plan stratégique pour conduire nos actions jusqu'en 2027 :

— LA LPO EXPERTE, LE FONDAMENTAL

En 2024, une analyse plus poussée des données STOC a permis de publier un bilan de l'évolution des populations d'oiseaux communs (2013-2023). Le constat est catastrophique :

- Chute libre des oiseaux du bâti, en premier lieu les hirondelles et les martinets
- Disparition des oiseaux agricoles, effondrement du bruant jaune et du moineau friquet
- Les oiseaux forestiers en danger aussi, déclin du bouvreuil pivoine et du roitelet huppé

La Liste rouge des vertébrés terrestres d'AuRA, travail coordonné par la LPO en partenariat avec la DREAL, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'OFB dans le cadre de l'ORB, dresse le même constat :

- 2 espèces d'amphibiens sur 5
- 1 espèce de chauves-souris sur 5
- 1 espèce de reptile sur 4
- Plus d'une espèce de mammifères sur 10
- Près de 2 espèces d'oiseaux sur 5 sont menacées de disparition dans notre région.

Les causes de cet effondrement de la biodiversité sont maintenant connues : agriculture intensive, utilisation massive d'intrants, pesticides et autres, modification des milieux, artificialisations des sols, dérangements de toutes sortes, chasse et... dérèglement climatique.

— LA LPO ACTRICE, EN FAVEUR DES ESPÈCES

La LPO décline en AuRA sept PNA¹ : vautour percnoptère, aigle de Bonelli, milan royal, pies-grièches, loutre, chauves-souris, sonneur à ventre jaune.

De deux couples d'aigle de Bonelli nicheur en 1978 et jusqu'en 2018 en Ardèche, nous sommes passés à quatre en 2025.

Un projet pilote de renforcement de la population de sonneur à ventre jaune, sur le secteur Trièves et Bourg d'Oisans (Isère), a été lancé en 2024.

Toujours mieux surveillé et mieux protégé malgré des actes d'empoisonnement et de tir, le milan royal connaît une augmentation de sa population nicheuse en AuRA, particulièrement en Auvergne.

— LA LPO ACTRICE, EN FAVEUR DES ESPACES

La LPO AuRA est gestionnaire :

- de deux RNN² pour le compte de l'État : la grotte de Hautecourt dans l'Ain et la Réserve du Val d'Allier
- de trois RNR³ pour le compte de la Région : le Pont des Pierres dans l'Ain, le réseau des grottes à chauves-souris en Drôme et Ardèche et les Cheires et grottes de Volvic

Ces sites sont les hotspots de la biodiversité dans notre région, aux cotés desquels il faut ajouter tous les espaces : propriétés de la LPO, terrains sous ORE⁴, Refuges LPO particuliers, entreprises et collectivités, autres espaces plus ordinaires mais absolument indispensables pour dessiner les trames vertes et bleues.

La gestion de tous ces espaces ne serait pas possible sans l'engagement financiers de tous les partenaires : État, Région, collectivités, entreprises, sans l'implication au quotidien des conservatrices et conservateurs des réserves et sans l'engagement des nombreuses et nombreux particuliers et bénévoles. La nature est l'affaire de toutes et tous. Merci !



— LA LPO MILITANTE, LE COMBAT POUR LA NATURE

En 2024, plus que jamais d'importants groupes de lobbys se sont attaqués au fondement du droit de l'environnement. Raison de plus pour que la LPO se mobilise.

Le groupe juridique s'est mis en ordre de marche à la LPO AuRA et a enclenché en 2024 plus de 40 affaires, soit plus de 220 depuis 2020. La LPO AuRA a pris contact avec les procureurs responsables des Pôles régionaux spécialisés en matière d'atteintes à l'environnement.

La préservation des haies et des arbres a été un autre moment fort de l'année. Le message « *le mieux à faire, c'est de ne rien faire* » a été largement diffusé en AuRA.

L'énergie et l'engagement mis au service du Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Clermont-Ferrand lors d'un live caritatif est sans doute l'action militante la plus éclatante de l'année 2024 : 44 800€ récoltés en trois jours. Merci à Ribie ainsi qu'à toute l'équipe du Centre et de la communication qui ont permis ce coup !

La LPO AuRA a proposé le forfait mobilité durable à l'ensemble de l'équipe salariée. 32 873 km parcourus à vélo pour se rendre au travail, un record à battre en 2025.

Mieux accueillir les adhérent-e-s est un axe prioritaire identifié pour dynamiser toujours plus la vie associative.

Le récit de l'année 2024, c'est aussi l'augmentation du nombre des adhérent-e-s : 13 353 au 31 décembre, 33 5709 heures effectuées par les bénévoles (équivalent de 231 ETP⁵), une participation record aux réunions de Bureaux et du Conseil d'administration et un résultat à l'équilibre (+3 k€).

La LPO AuRA est maintenant solide, bien gouvernée, bien structurée.

Les actions commencées vont encore prendre de l'essor, comme Agri'mares, la rénovation du petit bâti agricole, les PNA et sans doute l'extension des réserves naturelles régionales des grottes à chauves-souris en Drôme-Ardèche ou le Pont des Pierres.

De nouvelles actions sont initiées :

- La concrétisation de la plateforme d'investissement pour la nature,
- La prise en compte de la biodiversité dans la rénovation du bâti,
- La mise en œuvre de l'opération « Une chouette, un village » avec la pose de plus de 400 nichoirs à chevêche et à effraie,
- La recherche de nouveaux financements en développant les libéralités (donation, legs et assurance-vie) et en sollicitant de nouveaux mécènes.

Il faudra continuer à porter des dossiers plus difficiles : arrêt de la période complémentaire de la vénerie sous terre du blaireau, arrêt de la chasse des galliformes de montagnes, du lièvre variable et de la marmotte, dénonciation des cas d'empoisonnement des grands rapaces, obtention du statut de réserve naturelle pour le grand étang de Birieux.

Merci à toute la LPO de m'avoir fait confiance depuis 2002 (CORA⁶ Région). Nous avons passé des moments très compliqués et nous avons toujours su rebondir. La LPO ne serait rien sans ses adhérent-e-s, bénévoles, salarié-e-s et ses nombreuses et nombreux partenaires.

Cette famille ne peut que s'agrandir, se professionnaliser encore plus pour une seule cause : la nature sauvage libre, colorée, odorante et sonore.

¹ Plan nationaux d'actions • ² Réserve Naturelle Nationale • ³ Réserve Naturelle Régionale
⁴ Obligation Réelle Environnementale • ⁵ Equivalent temps plein • ⁶ Centre ornithologique Rhône-Alpes



LA LPO EXPERTE

> DÉVELOPPE LA CONNAISSANCE NATURALISTE

DES OISEAUX PLUS SI « COMMUNS »... RETOUR SUR LES RÉSULTATS DU STOC

Qu'est-ce que le STOC ?

Depuis plus de 20 ans, la LPO suit l'évolution des oiseaux communs grâce au STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs). Ce programme repose sur des comptages réalisés par des bénévoles sur des carrés de 2x2 km, trois fois entre mars et juin. Les données recueillies sont analysées par le Muséum National d'Histoire Naturelle, permettant d'évaluer l'état des populations d'oiseaux et l'impact des changements environnementaux.

En 2024, les tendances 2014-2023 ont pu être peaufinées afin de dresser un bilan de l'évolution des populations des oiseaux communs dans la région. Des articles regroupant des données chiffrées par milieux, les raisons des évolutions et des conseils pour tous les publics ont été publiés tout au long de l'année.

L'état des oiseaux en Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2001, près de 450 carrés ont été étudiés, répertoriant plus de 230 espèces et 660 000 oiseaux. Entre 2001 et 2019, les oiseaux des milieux bâtis et agricoles ont chuté de 15,9 % et 15,7 %, tandis que les espèces forestières et généralistes ont légèrement augmenté (+3,6 % et +2 %). Le moineau domestique a progressé de 36,8 % dans la région, alors qu'il reste stable au niveau national (+2 %).

La chute libre des oiseaux du bâti

Les hirondelles, martinets et moineaux, autrefois courants en ville, voient leurs populations s'effondrer. Le serin cini a diminué de 40 % en AuRA (-43,5 % en France), le verdier d'Europe de 31,3 % (-55,6 % en France) et le martinet noir de 36,8 % (-49,6 % en France).

La modernisation des bâtiments empêche ces espèces de nicher, tandis que l'utilisation massive de produits chimiques réduit leurs ressources alimentaires. Pour enrayer ce déclin, il est essentiel de préserver des habitats favorables, limiter les pesticides et intégrer la biodiversité dans l'urbanisme.

La disparition des oiseaux agricoles

Certaines espèces disparaissent rapidement : le bruant jaune a reculé de 46,6 % en AuRA (-58,5 % en France) et le moineau friquet de 61 % (-72,7 % en France). Le bruant ortolan a presque disparu de la région.

L'intensification agricole, l'usage de pesticides et la disparition des haies détruisent leur habitat et leur alimentation. Des solutions existent : favoriser l'agriculture biologique et l'agroécologie, préserver les haies et zones humides et encourager la rémunération des infrastructures agroécologiques.

Les oiseaux forestiers en danger

Bien que certaines espèces comme le grimpereau des jardins (+27,3 %) ou le roitelet à triple bandeau (+67,6 %) s'adaptent, d'autres connaissent un déclin alarmant : bouvreuil pivoine (-40 %), roitelet huppé (-60,3 %), mésange noire (-37,8 %). Le changement climatique modifie la répartition des espèces, les forêts se réchauffant au détriment des espèces inféodées aux milieux froids.

Serin cini
© Jean Bisetti



Grimpereau des jardins
© Jean-Philippe Guerin



L'Éducation à l'Environnement en action

La LPO AuRA est intervenue auprès des étudiants de l'université Claude Bernard Lyon 1 en Master 1 et 2 Biodiversité, Écologie et Évolution (parcours « Bioévaluation des écosystèmes et expertise de la biodiversité »). Cette sensibilisation a fait l'objet de deux sorties sur le terrain en juin en Dombes. L'occasion pour la LPO d'exposer aux étudiants plusieurs méthodes d'inventaires ornithologiques dont les STOC par échantillonnage ponctuel simple (EPS) avec présentation du protocole, application directe sur le terrain et résultats et tendances à l'échelle régionale et nationale.

LA MIGRATION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

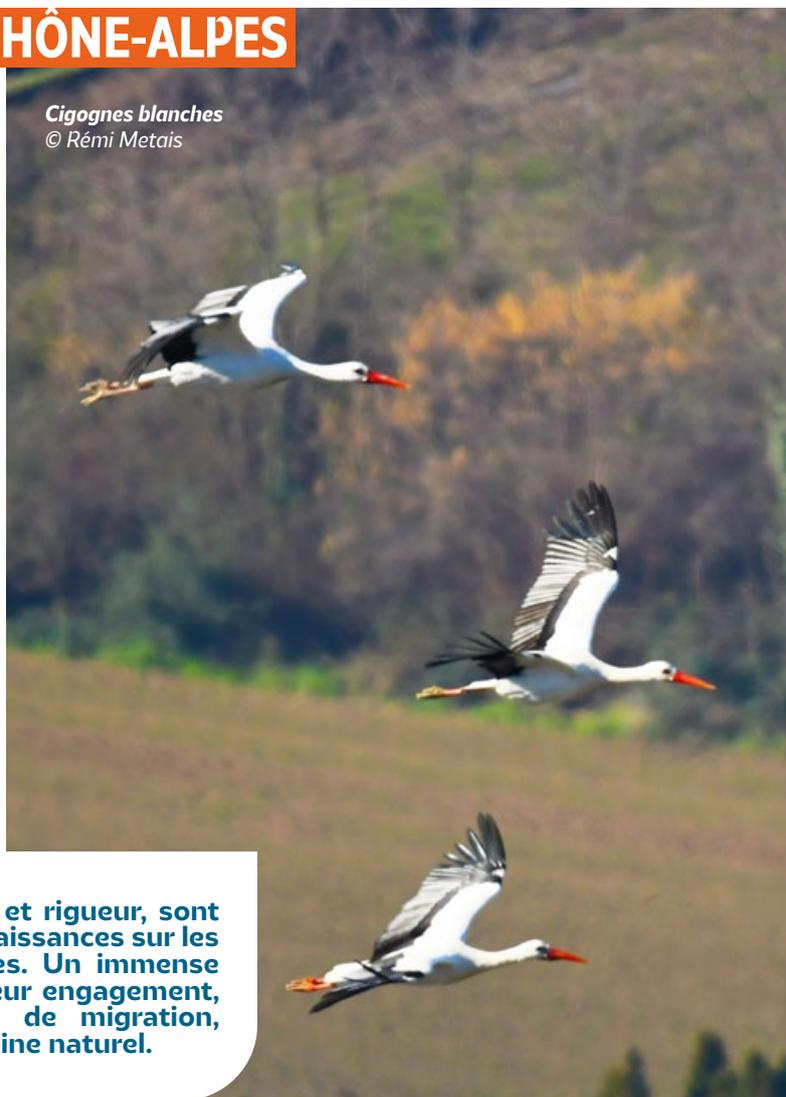
En 2024, les ornithologues de la région AuRA ont réalisé un dénombrement important de milliers d'oiseaux migrateurs, tant au printemps qu'à l'automne. De nombreux sites de migration sont présents sur le territoire et c'est grâce à l'engagement de l'équipe salariée et des bénévoles qu'il a été possible de comptabiliser ces impressionnantes migrations.

Parmi les faits marquants de cette saison, on retiendra notamment un record français pour la cigogne blanche à Pierre-Aiguille (Drôme), avec un total incroyable de 22 617 individus. Le passage exceptionnel de la sterne caspienne au barrage de Serves-sur-Rhône (Ardèche) a également représenté une observation notable, tout comme le défilé impressionnant de 17 372 milans royaux observés au défilé de l'Écluse (Haute-Savoie). Le col de l'Escrinet (Ardèche) a quant à lui été le point de passage de l'une des plus grandes migrations de pinsons des arbres, avec 168 863 individus recensés. D'autres moments mémorables incluent le passage concentré de buses variables à Saint-Maurice-de-Rotherens (Savoie), les vols importants de milans royaux et de pinsons des arbres au col de Baracuchet (Loire), sans oublier le record de France avec ce million de pigeons ramiers qui ont survolé Saint-Gervais-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Côté espèces rares, plusieurs observations ont fait sensation cette année. Parmi elles, le passage exceptionnel du pygargue à queue blanche, l'aigle criard, l'aigle botté, la spatule blanche, le busard pâle, le faucon d'Éléonore et le pipit à gorge rousse. Ces découvertes contribuent grandement à enrichir notre compréhension de la migration des oiseaux dans la région.

Ces heures d'observations, menées avec patience et rigueur, sont d'une valeur importante pour approfondir nos connaissances sur les dynamiques migratoires en Auvergne-Rhône-Alpes. Un immense merci à tous les bénévoles et salarié-e-s qui, par leur engagement, offrent leur temps lors des longues journées de migration, contribuant ainsi à la préservation de notre patrimoine naturel.

Cigognes blanches
© Rémi Metais



L'Éducation à l'Environnement **en action**

Plusieurs animations nature sur la thématique de la migration ont été réalisées auprès des scolaires. Elles s'appuient généralement sur l'exemple du martinet noir et de l'hirondelle de fenêtre, facilement observables et dont les nids d'hirondelles sont souvent visibles sur les façades des bâtiments. Les élèves apprennent à identifier et distinguer ces espèces, avant de découvrir le phénomène de migration.

Les dangers liés à la migration peuvent ensuite être abordés à travers un jeu interactif : certains enfants incarnent les menaces (météo, prédateurs, chasse, pesticides, etc.), tandis que les autres, jouant le rôle des hirondelles, doivent réussir leur migration.

Milan royal
© Rémi Metais



OISEAUX DES JARDINS, QUELLES TENDANCES EN 2024 ?

Chaque année, la LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle vous invitent à observer les oiseaux de votre jardin lors de deux grandes opérations de comptage, les derniers week-ends de janvier et de mai.

Les données récoltées permettent d'aider les scientifiques à comprendre quand et pourquoi les « oiseaux communs » visitent les jardins. Les migrateurs reviennent-ils plus tôt quand le printemps est précoce ? Comment les aménagements urbains agissent-ils sur la capacité des oiseaux à vivre en ville ? Autant de questions qui trouvent des réponses grâce aux contributions du public !

Revenons sur les chiffres de 2024 :

27 > 28 janvier 2024 :

1679 jardins participants, **61 142** oiseaux observés (**16 397** données), **102** espèces

Oiseaux les plus observés (en occurrence) : Mésange charbonnière (présente dans **90,3 %** des jardins), Mésange bleue (**79,9 %**) et Moineau domestique (**68,8 %**)

Oiseaux les plus observés (en nombre d'individus) : Moineau domestique (**19,8 %** des oiseaux observés étaient des moineaux domestiques), Mésange charbonnière (**12,2 %**) et Mésange bleue (**9,6 %**)

25 > 26 mai 2024 :

460 jardins participants, **11 108** oiseaux observés (**4 136** données), **91** espèces

Oiseaux les plus observés (en occurrence) : Merle noir (présent dans **78,7 %** des jardins), Moineau domestique (**71,5 %**) et Mésange charbonnière (**63,4 %**)

Oiseaux les plus observés (en nombre d'individus) : Moineau domestique (**19,2 %** des oiseaux observés étaient des moineaux domestiques), Merle noir (**9,7 %**) et Mésange charbonnière (**7,7 %**)



Verdier d'Europe et chardonneret élégant
© BCOSorgue

L'Éducation à l'Environnement **en action**

Le comptage national des oiseaux de jardins est une occasion pour les animatrices et animateurs de la LPO de sensibiliser le grand public aux sciences participatives. Cet hiver en Isère, les grenoblois ont pu s'exercer à ce fameux comptage. Plusieurs sessions d'une heure ont été effectuées, sensibilisant une quarantaine de personnes. Aussi, les habitantes et habitants d'Eybens ont bénéficié d'une initiation au protocole. Malgré le vent ce jour-là, une trentaine de personnes sont venues braver les éléments. N'oublions pas les bénévoles isérois qui organisent aussi des sessions, notamment dans les parcs de Grenoble !

DÉPLOIEMENT DU PROTOCOLE POPREPTILE PAR LA LPO AURA

Le protocole POPReptile, développé par la Société Herpétologique de France (SHF), permet l'étude à long terme des populations de reptiles. L'objectif est de dégager des tendances sur l'évolution des populations à l'échelle nationale.

Ce protocole nécessite de choisir une zone d'étude (avec accord du propriétaire), de poser quatre plaques à reptiles espacées de 50m au moins sur cette zone, de passer à six reprises entre le mois d'avril et le mois de juillet lorsque les conditions sont favorables et de transmettre toutes les observations de reptiles à la LPO AuRA.

En 2024, une quinzaine de sites ont été suivis par des salarié-e-s et des bénévoles de la LPO AuRA.



Lézard des murailles
© Alexandre Roux

LE RADIOPISTAGE DES CHAUVES-SOURIS



Les opérations de captures, d'équipements d'individus et de suivis par télémétrie ont permis la localisation de 4 nouveaux arbres, occupés par deux groupes de femelles reproductrices comptant chacun une vingtaine d'individus adultes. Ces résultats ont été obtenus grâce à l'engagement de plus de vingt bénévoles qui ont effectué une centaine d'heures de terrain.

Grande Noctule
© Jean Bisetti



Rhinolophe euryale
© Emilie Müller

Recherche de gîte de reproduction de grandes noctules en Nord-Ardèche

La plus grande chauve-souris d'Europe se reproduit dans des arbres creux, généralement dans d'anciennes loges de pic. En 2019, les premiers indices de reproduction ont été découverts sur la vallée de l'Ay, dans le cadre de prospections bénévoles.

En 2024, grâce à un financement de la Fondation botanic®, des suivis plus intensifs ont été menés dans ce même secteur pour découvrir de nouveaux arbres gîtes.

Ce programme devrait se poursuivre dans les années à venir avec comme objectif principal la protection de cette espèce en agissant en faveur d'une sylviculture raisonnée et la sensibilisation des populations locales sur le développement de l'éolien.

Étude autour de la fréquentation de la grotte de Courtouphle (Ain)

La grotte de Courtouphle détient un enjeu fort dans la préservation des populations de chiroptères. L'enjeu principal concerne l'hibernation du minioptère de Schreibers (environ 5000 individus). Or, depuis quelques années, la grotte semble être également fréquentée durant l'été.

Ainsi, une première capture en sortie de gîte a été réalisée fin juin 2023. Au total, 52 minioptères de Schreibers dont 13 femelles non reproductrices, 4 grands rhinolophes et 5 rhinolophes euryales ont été capturés, dont des femelles gestantes ou allaitantes.

Ainsi, la grotte semble être utilisée par des individus non reproducteurs de minioptères de Schreibers mais aussi par des femelles reproductrices de grand rhinolophe et de rhinolophe euryale.

En 2024, une étude télémétrique a été réalisée sur une semaine de suivi, afin de connaître l'utilisation de la grotte par les femelles de rhinolophes.

Début juillet 2024, des femelles allaitantes ont été capturées et équipées : 2 de minioptère, 1 de grand rhinolophe et 1 de rhinolophe euryale.

Lors des cinq nuits de suivi, trois des quatre femelles sont retournées chaque matin dans la grotte, permettant de statuer sur l'utilisation pour la reproduction de trois espèces de chauves-souris, le minioptère de Schreibers, le grand rhinolophe et le rhinolophe euryale, élevant encore un peu plus l'intérêt de la grotte de Courtouphle dans la préservation de ces trois espèces.

FAUNE ET VÉHICULES : ANALYSER LA MORTALITÉ LIÉE AUX COLLISIONS GRÂCE AUX DONNÉES FAUNE

Les collisions entre véhicules et animaux terrestres concernent toutes les espèces animales terrestres.

Le projet scientifique « *Étude des collisions faune-véhicules grâce aux sciences participatives* » a été lancé en 2024, à la suite d'un travail de thèse soutenu à l'Université de Lyon 1.

Cette étude est menée par A. Bénard, engagée en tant que post-doctorante par la LPO, avec la collaboration de Thierry Lengagne, chercheur CNRS au LEHNA.

Ce projet s'est appuyé sur les signalements d'écrasements routiers fournis par les contributrices et contributeurs du projet Faune, dont les données forment l'une des plus grandes et diverses bases de données sur ce sujet.

Deux résultats sont produits :

1 • Une estimation du nombre réel d'écrasements pour chaque espèce, basée sur la probabilité de rencontre, de détection et de signalement d'un animal écrasé. Ainsi, nous estimons que plusieurs dizaines de millions d'oiseaux sont victimes d'écrasements en France, dont une majorité de petits passereaux. Les rapaces, eux, perdraient environ 200 000 individus par an sur nos routes.

2 • Des cartes indiquant la densité de collisions par kilomètre de route pour des groupes d'espèces qui tiennent compte de la visibilité de chaque espèce, ainsi que des zones où les contributeurs sont les plus actifs, visant à refléter la densité des collisions plutôt que le niveau de surveillance des routes. Pour y parvenir, le personnel salarié de la LPO AuRA ainsi que quelques adhérent·e·s se sont prêtés au jeu en participant à une expérience scientifique participative.

Ces informations seront communiquées aux gestionnaires d'infrastructures pour envisager des mesures de protection, telles que la construction de passages pour la faune sous les routes. Des initiatives qui s'inscrivent également dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité du Ministère de la Transition Écologique, qui prévoit justement de résorber la moitié des interruptions de continuités écologiques d'ici à 2030.



Mortalité de Grand-duc d'Europe
© Jacques Prévot

Annaëlle Bénard. Road Ecology: Toward a predictive model of wildlife-vehicle collisions (Dissertation).

Université Claude Bernard Lyon 1, 2023.

hal.science/tel-04498498v1 ▶

L'Éducation à l'Environnement **en action**

En animation, nous abordons régulièrement la problématique de la continuité écologique (trame verte et bleue, noire, marron/du sol), notamment avec une activité de maquette participative.

Nous racontons une histoire et le public l'illustre en posant différents éléments (bâtiments, arbres, plan d'eau...) sur une bache verte (territoire d'une commune), puis il positionne deux hérissons dans un jardin. Au cours des années, la commune gagne en habitantes et habitants et s'urbanise. Lorsque tous les éléments sont posés, on se questionne sur le déplacement des hérissons et les menaces qu'ils rencontrent ! Pour finir sur une note positive, nous essayons de trouver des solutions avec le public pour faciliter leur passage dans ce décor (clôtures en haies ou passage à faune par exemple).

LA LPO ACTRICE

> PROTÈGE LES ESPÈCES MENACÉES

PRÉSERVATION DE L'OUTARDE CANEPETIÈRE DANS LA DRÔME

Dans la Drôme, l'outarde canepetière présente une petite population dans le sud du département, entre Rochegude, Suze-la-Rousse et Tulette. Ses effectifs sont estimés à 28 mâles chanteurs dans cette zone en 2024.

En 2019, deux parcelles en friche d'un total d'environ 6000 m² ont été acquises dans le secteur de Tulette, au cœur de la zone de présence de l'espèce, grâce notamment aux dons de bénévoles LPO du groupe local du Nyonsais, l'objectif visait à sécuriser des sites potentiels de nidification de l'espèce.

Un entretien bisannuel voire annuel de ces parcelles est essentiel afin de maintenir le milieu ouvert et de conserver un couvert végétal attractif pour l'espèce et d'autres oiseaux des milieux ouverts.

Dans ce cadre, des semences de sainfoin ont été distribuées par la LPO AuRA à toutes les viticultrices et viticulteurs volontaires situé-e-s dans la plaine viticole drômoise entre Tulette, Suze-la-Rousse et Sainte-Cécile-les-Vignes.

Les semis ont été réalisés sur des jachères viticoles à l'automne 2024. En contrepartie de la fourniture de semences, les viticultrices et viticulteurs se sont engagé-e-s à ne pas intervenir sur ces parcelles entre le 10 avril et le 31 juillet (pas de fauchage, pas de broyage, pas de pâturage, aucun intrant) afin de ne pas déranger l'outarde, ainsi qu'à maintenir le couvert pour une durée minimale de deux ans.

Chantier de semis de sainfoin
© LPO AuRA



Cette mesure a pour but de renforcer les populations d'outarde canepetière dans le secteur en préservant son habitat. En complément de ces actions, des sorties de sensibilisation dédiées à l'observation de l'outarde et de tous les autres oiseaux des milieux viticoles ont été organisées aux mois de mai et juin à destination du grand public et du monde agricole.

Chantier de semis de sainfoin
© LPO AuRA



AGIR EN FAVEUR DU SONNEUR À VENTRE JAUNE

Le sonneur à ventre jaune, amphibien en déclin, bénéficie d'un Plan National d'Actions (PNA) depuis 2011, auquel la LPO AuRA participe activement à la déclinaison régionale à plusieurs titres.

Co-animatrice de cette déclinaison régionale avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Auvergne, la LPO apporte un appui technique à un réseau d'acteurs (associatifs, collectivités, Office national des forêts (ONF)...) pour l'émergence de projets en faveur de l'espèce.

En 2024, la LPO a notamment accompagné l'ONF pour l'organisation de journées techniques en Rhône-Alpes sur la prise en compte du sonneur en milieux forestiers¹. Les échanges riches avec la quinzaine de participants (réseau ONF, collectivités, LPO) ont permis de partager des retours d'expériences concrets en forêt communale de Montrigaud en Drôme des Collines, en lien avec le contexte sociétal.

Soutenu financièrement de longue date par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à 80 % et à 20 % par l'État, un plan d'actions axé essentiellement sur la restauration et la création de sites aquatiques de reproduction de l'espèce est mis en œuvre chaque année au sein des structures locales de la LPO AuRA.

En 2024, plus de 80 mares à sonneur et plus de 60 ornières ont été créées ou restaurées. À la main ou à l'aide d'une mini-pelle, les travaux ont été le plus souvent réalisés dans le cadre de chantiers avec l'appui de bénévoles, chez des agriculteurs comme dans l'Allier ou la Loire, chez des particuliers ou sur des terrains communaux dans l'Ain ou la Haute-Savoie. On citera également pour la Haute-Savoie un accompagnement du CNPF² pour faciliter l'accès aux gestionnaires forestiers à la connaissance des sites sonneur à enjeux.

Une veille sur l'aire de répartition régionale du sonneur et le suivi de l'occupation des mares créées ou restaurées a aussi été menée. Enfin, sur le volet « appropriation des enjeux sonneur », en particulier par les propriétaires privés forestiers, un outil d'animation a été spécifiquement créé (voir encart).



Sonneur à ventre jaune
© Rémi Fonters

Première en Auvergne-Rhône-Alpes, la LPO a également lancé en 2024 un projet de renforcement de populations à sonneur en Isère. Ce projet pluri-partenaires vise principalement à renforcer les petites populations du Trièves et du Bourg-d'Oisans, souffrant de consanguinité. Il s'agira de collecter œufs ou têtards dans des ornières asséchées pour les élever et de relâcher ensuite les juvéniles. Le projet a reçu le soutien financier du Fonds Vert (État) en 2024, aux côtés du Département de l'Isère et du Zoo de Sainte-Croix. Les lâchers sont prévus pour 2026.

Voir la cartographie de répartition du sonneur à ventre jaune en Auvergne-Rhône-Alpes [\[clic\]](#) ▶

¹Déploiement du guide technique national « Guide de prise en compte du Sonneur à ventre jaune en contexte forestier - DREAL Grand Est » [\[clic\]](#) ▶

²Centre National de la Propriété Forestière



L'Éducation à l'Environnement **en action**

Le Plan National d'Actions sur le sonneur à ventre jaune a permis la création d'une animation autour de ce petit crapaud. L'histoire est simple : il faut aider Bombi le jeune sonneur à ventre jaune. À travers de nombreux petits jeux, on apprend ainsi à mieux connaître cette espèce (régime alimentaire, chant, menaces...). Les bénévoles du groupe mare isérois ont pu tester cette animation. Cette dernière est aussi à destination des stands en lien avec la gestion forestière.

LE CENTRE DE SAUVEGARDE LPO AURA EN 2024

La sensibilisation, la diffusion de fiches conseils et les permanences assurées autant que possible 365 jours par an, afin de limiter au strict nécessaire les accueils, n'ont pas suffi à faire baisser les entrées qui s'élevaient à 2714 en 2024, confirmant la tendance à l'échelle nationale.

En juin et juillet, le Centre a atteint plusieurs fois le seuil autorisé par l'arrêté d'ouverture soit 357 pensionnaires en simultanément. Parmi les causes d'accueil, entre dénichage et autres collisions, le dérèglement climatique prend irrémédiablement une part de plus en plus importante.

En soutien des 2,3 Équivalents Temps Plein (ETP) salariés, le Centre a pu compter sur les volontaires en service civique, stagiaires et bénévoles (6,7 ETP). 96 espèces ont été recensées dont 80 % sont protégées et près du tiers fait partie des espèces menacées ou quasi menacées (liste rouge régionale 2024). 51 % ont pu être remis en liberté avec une grande disparité en fonction des espèces, de leur âge et de la raison d'accueil. Le vautour moine, le hibou des marais et le pipit farlouse font partie des accueils exceptionnels de 2024.

Vautour moine en convalescence
© Adrien Corsi



Le Centre, véritable outil de sensibilisation, constitue à l'heure actuelle la seule réponse à l'avifaune en détresse sur les quatre départements auvergnats. Malgré son utilité, sa pérennité est fragile tant les soutiens financiers sont inférieurs aux besoins. Comme la nature, le Centre et son équipe essaient de s'adapter, mais force est de constater que l'évolution alarmante des conditions auxquelles est soumise la biodiversité est beaucoup plus rapide que nos capacités à y faire face.

RÉPONDRE AUX SOLLICITATIONS DES PUBLICS SUR LA COHABITATION AVEC LA FAUNE SAUVAGE



Faucon crécerelle
© Françoise Ledru

Malgré l'arrêt des financements publics sur cette thématique et au vu de l'importance du sujet, la LPO AuRA a fait le choix de poursuivre la structuration interne de la médiation faune sauvage (MFS) et, petit à petit, la centralisation des sollicitations vers des personnes identifiées.

En 2024, ce sont ainsi près de 4350 dossiers qui ont été traités. Cette valeur est cependant loin d'être exhaustive pour toute la LPO AuRA, plusieurs sollicitations n'étant pas comptabilisés (réseaux sociaux, interpellations en direct...).

Le mois de juin a été encore une fois le plus chargé, sur le même schéma que les années précédentes. Les chiffres montrent cependant que les mois de mars à juillet sont quasi-équivalents à juin et que les deux premiers mois de l'année dépassent déjà respectivement les 300 à 350 sollicitations. Cela représente un peu plus de 500 heures sur toute l'année 2024.

Les conséquences du dérèglement climatique vont forcément induire des évolutions de la saisonnalité des sollicitations, les quatre saisons étant moins marquées, plus atypiques et plus sujettes à des événements climatiques exceptionnels.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR DES MILIEUX FRAGILES : ALPI'MARES ET AGRI'MARES

Présentes dans tous les paysages métropolitains français, les mares ont évolué avec l'espèce humaine durant des siècles notamment au travers des activités agricoles, forestières et cynégétiques.

On estime que sur les 1 100 000 mares métropolitaines, plus de 95 % ont été creusées par l'humain, mais seulement 7 % bénéficient de gestion conservatoire.

Les appréciations négatives qu'elles ont subies et les activités industrielles (artificialisation des sols et agriculture intensive particulièrement) ont conduit à la disparition de plus de la moitié des zones humides en moins de cinquante ans.

La prise de conscience des années 2000 et 2010 a permis de restaurer l'image des mares et de démontrer leur utilité. En ce sens, plusieurs régions possèdent un plan régional d'actions en faveur des mares (Normandie, Occitanie, Grand Est et Haut-de-France). Un plan national d'actions en faveur des mares est par ailleurs en cours de construction.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les Contrats Verts et Bleus et plusieurs actions plus localisées ont permis de créer et restaurer plusieurs centaines de mares depuis une dizaine d'années. La LPO AuRA y contribue largement en s'engageant dans des projets d'envergure à travers des actions de conseils, de dimensionnement technique et de réalisations directes de travaux d'aménagements de mares.

Les programmes Alpi'Mares et Agri'Mares sont deux projets de grande ampleur qui visent à créer, restaurer et améliorer des mares respectivement dans les milieux alpins de Haute-Savoie, Savoie, Isère et Drôme ainsi que dans les milieux agricoles des douze départements de la région. La LPO AuRA est actrice de ces actions et se positionne en accompagnatrice des acteurs locaux comme les agricultrices et agriculteurs afin de « faire avec » et de construire des partenariats opérationnels.

En 2024, dans le programme Alpi'Mares, 24 mares ont été créées, 6 restaurées et 3 améliorées. Ces mares ont été creusées avec l'ONF (Office national des forêts), chez des agricultrices et agriculteurs en alpage ou en étage montagnard mais aussi avec des communes, des jardins partagés et des propriétaires privés.

Ces travaux correspondent à 1760 m² de milieux aquatiques favorables à l'accueil des amphibiens et des odonates. Plusieurs suivis post-travaux ont aussi été menés sur les mares réalisées en 2023 via Alpi'Mares et les résultats sont tous encourageants voire exceptionnels. Dans le Trièves, plusieurs nouvelles mares ont été colonisées par le triton crêté, les grenouilles agiles et rousses en grande quantité ou encore par le sonneur à ventre jaune.



Chantier de création de mares à Châteauneuf-sur-Isère (26)
© Laura Wheatley



Mares dans le Trièves (38)
© Jean-Baptiste Decotte

LES RÉSERVES NATURELLES NATIONALES ET RÉGIONALES GÉRÉES PAR LA LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RNR Galerie du Pont des Pierres et RNN Grottes de Hautecourt (Ain) : des données climatiques pour comprendre l'évolution de la biodiversité

Les réserves naturelles en France prennent en compte les effets du changement climatique dans leur plan de gestion depuis la réflexion menée dans le programme LIFE « Natur'Adapt » : vulnérabilité du patrimoine naturel, adaptations de gestion – conservation.

Dans l'Ain, les deux réserves naturelles gérées par la LPO AuRA sont équipées d'une station météo complète et de sondes enregistrant les températures en milieu souterrain.

L'objectif est de documenter les paramètres climatiques de ces sites afin de les confronter aux suivis naturalistes (faune, flore, habitats) : évolution des effectifs hivernants de chauves-souris dans les cavités, fréquences d'observations pour trois espèces de *Triphosa* (Lépidoptères Géométridés) ayant des affinités bioclimatiques distinctes, régime hydrologique des eaux souterraines en lien avec la pluviométrie, évolution des habitats forestiers et des pelouses calcicoles...

Les données des stations sont en ligne : romma.fr et infoclimat.fr

RNR Réseau de grottes à chauves-souris (Drôme-Ardèche) : étude des relations inter-gîtes du minioptère de Schreibers par marquage individuel

L'année 2024 a permis à la LPO AuRA de rejoindre un programme de recherche international sur l'éco-épidémiologie du minioptère de Schreibers (onebat.eu). Grâce au marquage des individus par transpondage, cette approche permet notamment de réaliser un suivi par capture marquage recapture (CMR) et aussi d'identifier

les individus dans les différents gîtes qu'ils utilisent au cours de leur cycle annuel.

Les premiers résultats sont très encourageants et ont permis de montrer les déplacements des individus marqués dans près de dix cavités (voir carte ci-dessous).

RNN du Val d'Allier (Allier) : étude des pollinisateurs

En 2024, la LPO AuRA s'est lancée dans un inventaire des abeilles sauvages et des bourdons de la réserve naturelle nationale du val d'Allier. La multiplicité des (micro) habitats présents, ainsi que leur qualité, laissent augurer d'une forte diversité spécifique (résultat provisoire de 152 espèces). Au-delà de cet inventaire purement quantitatif, cette étude marque un premier pas dans l'étude des pollinisateurs et leur prise en compte dans les objectifs de gestion de cet espace protégé.

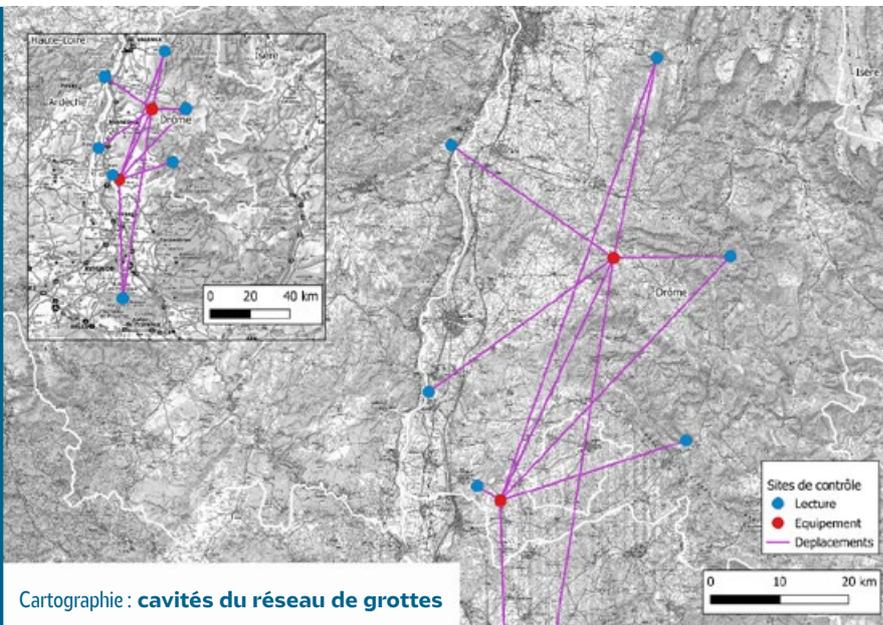
RNR des Chaires et Grottes de Volvic (Puy-de-Dôme) : suivi des chauves-souris

La préservation des chauves-souris et de leurs habitats (grottes, milieux forestiers) représente un enjeu majeur pour cette réserve régionale. Ainsi, des études ont été réalisées sur le site pour améliorer la connaissance des espèces en présence. C'est le cas du suivi d'une colonie de reproduction de grands rhinolophes, découverte en 2023 dans une grotte de la réserve, qui ouvre des perspectives intéressantes pour la préservation de l'espèce, notamment via la recherche et la protection d'autres gîtes de mise-bas.

L'Éducation à l'Environnement en action

Pour célébrer les 30 ans de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier, une journée festive s'est tenue le 22 juin 2024, rythmée par de nombreuses animations et qui a rassemblé 270 personnes.

Un puzzle géant (2x3 m) de 98 pièces a été réalisé par la quasi-totalité des classes des écoles des neuf communes de la réserve. Les enfants y ont illustré les différents milieux naturels du Val d'Allier : forêts, rivières, prairies, gravières, étangs... Ils ont ensuite enrichi leur œuvre en ajoutant la faune locale à l'aide de pochoirs représentant divers animaux, comme le castor, les papillons, les grenouilles, les chauves-souris et les poissons.



Cartographie : cavités du réseau de grottes



Hyménoptera sp
© Guillaume Le Roux

S'ENGAGER DURABLEMENT POUR LA NATURE : LES REFUGES LPO ENTREPRISES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Comment les entreprises s'engagent-elles dans la démarche Refuge LPO ?

En créant un Refuge LPO, une entreprise s'engage à respecter la nature et la biodiversité sur son site. Cette démarche permet d'impliquer les équipes dans une dynamique de développement durable, sensibiliser clients et fournisseurs à la protection de l'environnement et améliorer le cadre de vie sur la zone d'activité.

En Auvergne-Rhône-Alpes, environ 100 entreprises ont adhéré au programme Refuge LPO, protégeant ainsi 1300 hectares de Nature !

Une nouvelle signature en 2024

En 2024, la SEPR (Société d'Enseignement Professionnel du Rhône) a signé une convention Refuge LPO de trois ans avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes pour son campus de Lyon 3^{ème}. La LPO AuRA accompagnera la SEPR dans cette démarche en réalisant notamment un état des lieux écologique de la faune et de la flore présentes sur le site.

« Nous sommes fiers de partager que notre campus SEPR à Lyon 3^{ème} devient un Refuge LPO grâce à notre Fonds Horizon SEPR ! Un grand pas pour la biodiversité : protection de la nature, amélioration du cadre de vie et création d'un environnement sain. Merci à la LPO Auvergne-Rhône-Alpes pour son accompagnement. Ensemble, faisons de notre campus un exemple de développement durable en milieu urbain ! » SEPR - LinkedIn

Cette collaboration illustre l'engagement croissant des entreprises et institutions de la région Auvergne-Rhône-Alpes en faveur de la biodiversité en partenariat avec la LPO.



Chantier de création de mare sur le site d'une entreprise
© Fabien Hublé

Des rencontres pour le réseau des Refuges LPO

Certaines structures locales de la LPO AuRA organisent chaque année des rencontres regroupant les Refuges LPO professionnels du territoire : entreprises, collectivités et établissements.

C'est le cas de la Loire qui a tenu en septembre 2024 sa 4^{ème} rencontre des Refuges LPO entreprises et collectivités à Fontanès.

Nichoirs installés sur la façade d'une entreprise
© Luce Martin

L'objectif premier de ce type d'événement est la mise en relation des structures engagées dans la démarche, afin de partager leurs expériences et de s'inspirer d'actions réalisées sur le territoire. Cela permet également de dresser un état des lieux des actions réalisées et d'en présenter de nouvelles, innovantes et favorables à la biodiversité.



L'Éducation à l'Environnement **en action**

Les animations dans les Refuges LPO Entreprises peuvent prendre plusieurs formes : stands sur place pour informer les salarié-e-s lors d'événements dédiés, ateliers plus spécifiques comme la construction de nichoirs (à installer chez eux ou sur le Refuge), fabrication d'aménagements avec les salariés (hibernaculum, muret en pierre sèche...), visite du Refuge et observations ou encore mise en place de suivis participatifs afin que les salarié-e-s puissent le faire chez eux ou au sein de l'entreprise (oiseaux des jardins, mission hérisson...).

UN PROJET PILOTE « BIODIVERSITÉ ET BÂTI » DANS LA LOIRE : TARENTAIZE II

La rénovation de l'îlot de Tarentaize II au cœur de Saint-Étienne illustre la conciliation des problématiques Biodiversité et Bâti.

La présence de sites de reproduction de trois espèces protégées liées au bâti était connue sur cet îlot proche du centre-ville grâce aux inventaires réalisés par les bénévoles, notamment dans le cadre du Plan de Sauvegarde des martinets de la Ville de Saint-Étienne. Les espèces concernées sont le martinet noir, le martinet à ventre blanc et le moineau domestique.

Conscient des enjeux liés à la biodiversité, Habitat et Métropole a sollicité la LPO AuRA de la Loire en amont du projet afin d'être accompagné à chacune des étapes pour la prise en compte de la biodiversité.

Des inventaires ont été organisés par les bénévoles de la LPO AuRA avant le lancement des travaux. En 2023, les enjeux ont été évalués à 62 sites de reproduction de martinet noir, 166 sites de martinet à ventre blanc et 32 sites de moineau domestique. L'ampleur des enjeux du projet pour la biodiversité, notamment pour les martinets, en a fait un site pilote pour la LPO France dans le cadre du projet Bâti et Biodiversité.



Martinet noir
© Guy Bourderionnet

Nichoirs à martinets
© Maëline Escurat-Besset



Les enjeux relatifs aux espèces protégées ont été travaillés avec les équipes de Bouygues Immobilier, Habitat et Métropole, la Ville de Saint-Étienne et la LPO AuRA. Des mesures pour éviter, réduire et compenser les impacts sur les espèces ont été prévues et sont en cours de réalisation.

Avant mi-mars 2024, les cavités utilisées par les espèces pour la reproduction sur les bâtiments concernés par des démolitions ont été obstruées par la pose de bandes de rive, pour éviter que la destruction des sites de reproduction ne touche les individus. Pour compenser les sites détruits et ceux non utilisables pour la saison 2024, des nichoirs ont été posés avec un coefficient de 1,5. Avant mars 2024, 75 sites de reproduction de martinet noir ont été recréés avec 25 nichoirs triples et 56 sites de martinet à ventre blanc ont été créés avec 28 nichoirs doubles prototypes. Ces mesures compensatoires ont été suivies par les bénévoles en 2024.

Les travaux se poursuivront en 2025 avec des mesures similaires et les nichoirs définitifs seront posés pendant la construction et la rénovation des bâtiments en 2025 et 2026. Des suivis permettront d'évaluer l'occupation des nichoirs et de mettre en place des dispositifs novateurs. L'histoire continue !

L'Éducation à l'Environnement **en action**

Sensibiliser à la thématique « biodiv et bâti », c'est parler de biodiversité de proximité et inviter à lever la tête, en bas de chez soi. Une sortie grand public dans le centre-ville de Saint-Étienne a permis aux habitantes et habitants de redécouvrir la biodiversité urbaine. Cette balade a permis d'explorer l'architecture du bâti, les rénovations réalisées et la faune qu'elle abrite. La bâche pédagogique « quartier biodiversité » ou encore des suivis participatifs ont été utilisés pour encourager petits et grands à connaître et protéger les espèces liées au bâti dans le Rhône, en Isère, en Savoie et Haute-Savoie.

LA LPO MILITANTE

> RENFORCE LE PLAIDOYER

MAGISTRATS ET BIODIVERSITÉ

Par un courrier daté du 9 décembre 2024, la LPO AuRA a alerté MM. les Procureurs de Grenoble, Chambéry, Lyon et Clermont-Ferrand, responsables des nouveaux Pôles régionaux spécialisés en matière d'atteintes portées à l'environnement, au sujet des infractions de plus en plus nombreuses liées à la protection des espèces et des espaces dans notre région.

Trop peu de dossiers et de plaintes aboutissent, contribuant au sentiment d'impunité des auteurs d'infractions et à un certain découragement des naturalistes.

Pourtant, face à l'effondrement du vivant, les magistrats qui garantissent l'application du droit de l'environnement ont un rôle majeur à jouer.

La LPO et l'École Nationale de la Magistrature (ENM) ont mobilisé une importante équipe d'experts qui ont accepté de partager leurs connaissances, témoignages et bonnes pratiques. De ce travail est né le MOOC Magistrats et Biodiversité, une formation en ligne destinée à tous les magistrats et magistrates de France et aux agent-e-s du Ministère de la Justice (*voir la vidéo ici* ▶).

La LPO AuRA a transmis cette information aux procureurs de la région en demandant un rendez-vous ; une relance a été effectuée en 2025.

La reconnaissance de la Science et l'application du Droit sauveront notre planète plus que tous les longs discours politiques.



Lancement du Mooc Magistrats
© LPO France

PLAIDOYER POUR LA HAIE

Depuis les années 1960 et l'intensification de l'agriculture, la destruction des haies a bouleversé les habitats des espèces inféodées aux milieux agricoles. La LPO a très souvent alerté sur l'impact des politiques agricoles, contraires aux équilibres écologiques.

Plusieurs programmes ont été mis en œuvre par les gouvernements successifs afin de restaurer ces continuités écologiques. Le dernier en date, le Pacte en faveur de la haie, qui prévoyait un gain de 50 000 km de haies pour 2030, a subi bien des aléas en raison des événements politiques de 2024, avant son adoption définitive début 2025.

Associée à l'ADABio, structure locale de la FRAB (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique), pour une déclinaison de ce pacte auprès des agriculteurs de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, la LPO AuRA a soutenu l'association Afac - Réseau Haies France dans sa mobilisation nationale pour le maintien des financements prévus pour ce programme, mis à mal par la loi de finances 2025 qui prévoyait une baisse de 72 % du budget initial. Ce soutien s'est concrétisé par l'envoi d'un courrier successivement adressé en novembre 2024 par notre association aux député-e-s, puis aux sénatrices et sénateurs de la Région, les invitant à soutenir les amendements favorables au maintien des financements de ce programme.



Arbres et haies
© Guillaume Le Roux

BILAN DE L'ACTION JURIDIQUE À LA LPO AURA

Le Groupe Juridique de la LPO AuRA, sous la houlette de Marie-Paule de Thiersant, est composé des référent-e-s juridiques, des président-e-s et des directrices et directeurs des huit structures locales de la LPO AuRA, de deux avocats (l'un bénévole et l'autre sympathisant LPO), d'Anaïs Briard, assistante de direction à la LPO AuRA et d'Éric Roure, bénévole.

Le Groupe a instruit et suivi 222 affaires juridiques initiées depuis 2020, dont 141 sont encore en cours à ce jour.

Pour l'année 2024, ce sont 41 nouveaux dossiers qui ont été ouverts dont 5 ont été clôturés.

On constate une légère diminution par rapport à 2023, où 48 dossiers avaient été ouverts.

En dehors des dossiers, malheureusement récurrents, comme les recours (11) contre les arrêtés préfectoraux autorisant une période complémentaire pour la vénerie sous terre des blaireaux ou autorisant la chasse des galliformes de montagne, un nombre croissant de plaintes (9) a été déposé contre les trafics d'espèces protégées (chardonneret élégant, faucon crécerelle) et contre des destructions de nids (hirondelles, mésanges).

Les tirs et les empoisonnements par des braconniers représentent à peu près la moitié (19) des atteintes à la faune. Il est à noter que les cas de dérangement de rapaces lors de la nidification se sont multipliés (grimpeurs, parapentistes, ravers...).

Les plaintes (30) contre X ou contre une association/entreprise/commune représentent les trois quarts des dossiers.

Dans ce cas, l'origine des dépôts de plaintes est variée : un tiers (12) provenant des centres de soins (Tichodrome, Centre de sauvegarde LPO en Auvergne et Tétràs Libre), 5 de l'Office français de la biodiversité (OFB) ou de la Gendarmerie et le reste de citoyennes et citoyens sympathisants LPO ou non.

Enfin, le pourvoi de la commune de Séneujols (43) contre l'arrêt de la Cour d'appel de Riom du 16 mai 2024 a été rejeté le 4 mars 2025. La LPO a obtenu 3800€ de dommages et intérêts et la commune s'est finalement engagée à restaurer les haies et murets détruits en 2019..

Tétràs lyre

© Violaine Gouilloux

L'action de la LPO repose sur deux socles : la Science et le Droit. Nous allons continuer d'agir dans ce sens.

Blaireaux d'Europe
© Fabrice Cahez



LES RÉSEAUX SOCIAUX AU SERVICE DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Dans son plan stratégique 2023-2027, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes s'est donné pour objectif d'accroître sa notoriété notamment auprès des plus jeunes. Pour cela, quoi de mieux que d'utiliser les outils que ces publics utilisent quotidiennement ?

Les réseaux sociaux ont une force de frappe indiscutable auprès des plus jeunes, mais pas seulement.

Les réseaux sociaux dans le Monde et en France

En effet, on compte environ huit nouveaux utilisateurs des réseaux sociaux par seconde dans le Monde ; pour un total de plus de cinq milliards d'utilisateurs atteint en 2024.

En France, près de 80 % des Français sont sur les réseaux sociaux, et y passent en moyenne 1 h 48 par jour.

On compte environ en France 35 millions d'utilisatrices et utilisateurs sur Facebook, 29 millions sur LinkedIn et 24 millions sur Instagram.

De quoi faire réfléchir sur l'importance d'être présent pour promouvoir la protection de la biodiversité !

La LPO AuRA sur les réseaux sociaux

La LPO AuRA est présente sur Facebook, LinkedIn et Instagram pour divers objectifs.

- Transmettre la connaissance naturaliste
- Valoriser les actions réalisées par les bénévoles et les salarié-e-s
- Mobiliser le public en faveur de la biodiversité
- Influencer les décisions en matière d'environnement
- Acquérir de la notoriété

Au 3 janvier 2025, on comptabilisait 5126 fans sur Facebook, 6754 sur Instagram et 5664 sur LinkedIn. Mais ce n'est pas tout ! Nos publications sont aussi visibles par des personnes qui ne sont pas forcément abonnées à nos pages, et l'on constate une grande audience sur ces trois réseaux : 86 000 personnes ont vu notre contenu sur Facebook en 2024 et 183 000 sur Instagram ! Sur LinkedIn, notre contenu a été vu environ 488 000 fois en 2024 !



Les coups de cœur de l'année 2024

Soulignons l'immense succès en juillet du live caritatif organisé par Ribie, une étudiante et « streameuse ». Grâce à son association Cœur en peluche, 44 800€ ont été récoltés en seulement trois jours au profit du Centre de sauvegarde LPO de Clermont-Ferrand.

2024 était aussi l'année de l'arbre pour la LPO. Plusieurs publications ont été mises en ligne pour valoriser l'arbre sous toutes ses formes, pilier de nombreux écosystèmes. Les photos et textes associés avaient pour objectif de faire découvrir les liens entre les arbres et la faune sauvage et l'importance de protéger les haies, les forêts, les arbres morts...

Les réseaux sociaux ont de nombreux avantages, notamment ceux de nous ouvrir à un large public, de sensibiliser à l'importance de la protection de la nature et d'initier des changements de comportement pour un avenir vivant.



LES GROUPES JEUNES, L'UN DES PILIERS DE L'ACTION LPO DE TERRAIN

JO 2024 : les Groupes Jeunes de la LPO AuRA jouent le jeu

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, les Groupes Jeunes de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes ont proposé de réaliser des parcours en « GPS drawing » à Lyon (69), Grenoble (38) et l'Étrat (42). Une belle manière d'allier sport et sensibilisation à la préservation de la biodiversité.

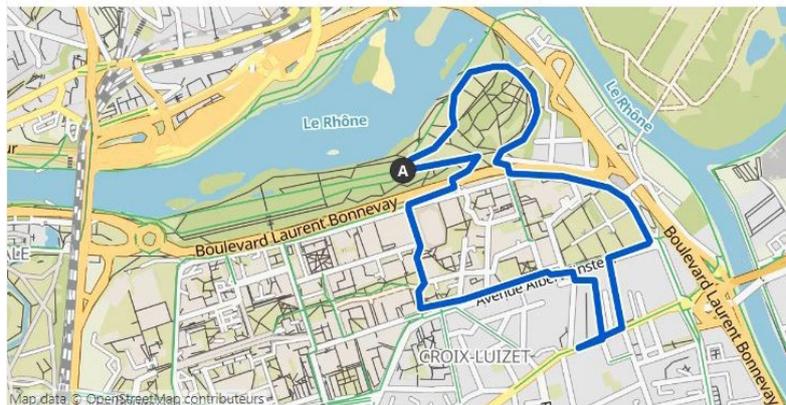
Le GPS Drawing est une manière de créer un parcours (à pied, en courant, à vélo...) dont l'itinéraire complet représente un dessin ; ici une espèce que les Groupes Jeunes souhaitaient valoriser !

En Isère, deux parcours ont été réalisés à Grenoble, le premier pour une marche de 2 km à l'effigie des chauves-souris, et le second pour 5 km de course à pied en l'honneur des rapaces nocturnes.

Dans la Loire, un parcours proposé à l'Étrat représentait un grand-duc d'Europe ! Cette espèce est suivie depuis de nombreuses années par les bénévoles de l'association et subit notamment les perturbations liées à l'escalade.

GPS Drawing - Œdicnème - LPO GJ 69

🕒 00:40 ↔ 4,79 km ⌀ 7,1 km/h ↗ 10 m ↘ 10 m



Saule taillé en têtard
© Lucie Renaud

Le Groupe Jeunes du Rhône, quant à lui, a participé au GPS Drawing en proposant un parcours dans Lyon, dans le Parc de la Feyssine et sur le Campus de l'Université Lyon 1. Plusieurs passages et groupes étaient accessibles : vélo, course à pied et marche. La forme du parcours ? Un œdicnème criard !

Le Groupe souhaitait en effet sensibiliser le public à la protection de cet oiseau limicole qui niche dans les labours, les friches ou les terrains caillouteux, dont l'habitat est menacé (réduction ou destruction) par de gros projets immobiliers, comme la construction du Groupama Stadium à Décines-Charpieu. Au sein de la Métropole de Lyon, la majorité des couples est située dans l'Est Lyonnais.

Année de l'arbre

Impliqués dans l'année de l'arbre, thématique 2024 de la LPO, les Groupes Jeunes ont mis la main à la patte... enfin, à la pelle !

C'est notamment le cas dans la Loire, où le tout récent Groupe Jeunes ligérien s'est réuni en novembre 2024 à Maringes sur les parcelles d'un jeune agriculteur, éleveur et animateur de cette activité, pour une initiation à la pratique ancestrale du taillage des arbres en têtards. Après un temps théorique sur l'historique de cette taille, les bienfaits qu'elle apporte et les modalités, celles et ceux qui l'ont souhaité ont pu s'essayer à cette taille particulière, soit à l'aide d'un sécateur de force, soit à l'aide d'une tronçonneuse pour les branches les plus grosses.

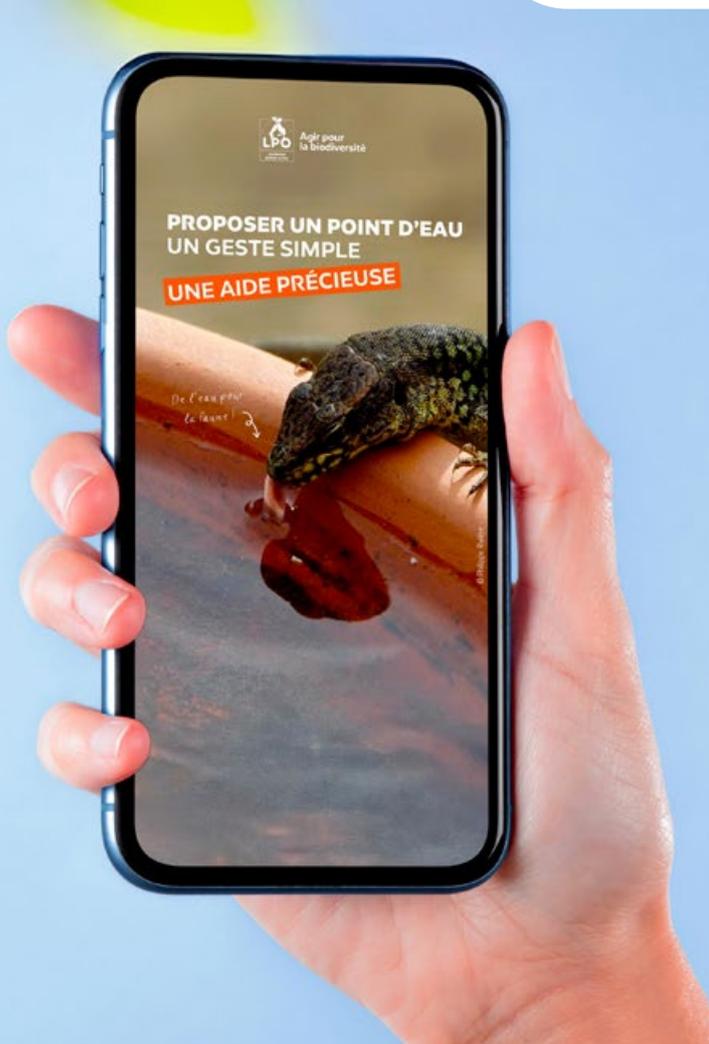


Reconnaissance de jeunes plants
© Frank Goutaudier

PRÊT À RELEVER LES DÉFIS BIODIVERSITÉ ?

Les défis biodiversité regroupent douze actions à mener, une par mois, pour accueillir la faune sauvage et la protéger des dangers auxquels elle fait face. Intemporel, un calendrier permet de suivre les défis en profitant de conseils dédiés à la thématique mensuelle. Les actions se veulent simples et à la portée de toutes et tous afin d'impliquer le plus grand nombre !

Ainsi, tout au long de l'année 2024, les publics de la LPO AuRA ont pu découvrir chaque mois un nouveau défi, complété d'informations ludiques et pratiques, ainsi que des plans et ressources complémentaires pour le réaliser en toute autonomie.



- **Janvier** — je crée un gîte pour les chauves-souris
- **Février** — je protège les amphibiens pendant leur migration
- **Mars** — je m'abstiens de nourrir les oiseaux avec du pain
- **Avril** — je limite la prédation du chat domestique
- **Mai** — je compte les oiseaux du jardin
- **Juin** — je fabrique un muret pour la faune
- **Juillet** — j'abreuve la faune de mon quartier
- **Août** — je colle sur mes vitres des stickers anti-collision pour les oiseaux
- **Septembre** — je protège la faune des pièges de mon jardin
- **Octobre** — je taille ma haie maintenant
- **Novembre** — je fabrique un nichoir pour les oiseaux
- **Décembre** — j'aide les oiseaux à passer l'hiver

Les défis ont été présentés sur notre site internet, nos réseaux sociaux, nos newsletters, ainsi que sur les stands et durant les animations auprès des scolaires et du grand public. La presse s'est également emparée du sujet pour promouvoir les défis et valoriser les petits gestes du quotidien favorables à la faune sauvage.

Les personnes ayant participé au(x) défi(s) étaient invitées à nous faire part de leur expérience sur un formulaire en ligne. Seules 35 personnes ont répondu au formulaire en ligne pour nous raconter leurs expériences de réalisation des défis, mais il est à noter que les défis qui ont le plus apporté de réponses sont les gîtes à chauves-souris de janvier avec 14 réponses, puis le nourrissage hivernal en décembre avec 6 retours.

De manière générale, vous êtes nombreuses et nombreux à avoir apprécié l'initiative ! Les commentaires reçus notamment sur les réseaux sociaux et lors de rencontres « en direct » ont été très positifs. Les seuls retours négatifs sont liés à l'attente de résultats (le défi « fabriquer un nichoir » est par exemple réalisé en novembre mais ne permet pas un résultat immédiat).

La campagne sera renouvelée en 2025, car les petits gestes pour la nature, c'est tous les jours, toute l'année, tout le temps !

L'Éducation à l'Environnement **en action**

Depuis leur création, les calendriers défis biodiversité sont diffusés auprès des communes partenaires, centres sociaux, bibliothèques, écoles et bien d'autres structures pour inciter à agir en faveur de la biodiversité toute l'année et impliquer les citoyennes et citoyens. Et ça porte ses fruits : hibernaculums, gîtes à chauves-souris et hérissons, nichoirs, panneaux anti-écrasement d'amphibiens... et encore plus de défis à venir en 2025 !



LA LPO EXEMPLAIRE

> MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE RSO AMBITIEUSE

INCITER LES ÉQUIPES SALARIÉES AUX MODES DE TRANSPORT DOUX : LE FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

Le forfait mobilités durables (FMD) est une aide financière mise en place en France pour encourager les salarié-e-s à utiliser des modes de transport plus écologiques pour leurs trajets domicile-travail. Cela concerne le vélo (avec ou sans assistance électrique, individuel, en location ou en libre-service), la trottinette, gyropode et monoroue (électrique ou mécanique), le covoiturage, la moto ou le scooter électrique ainsi que les transports en commun (hors abonnement déjà pris en charge par l'employeur).

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes propose le FMD à l'ensemble de son équipe salariée pour un montant pouvant atteindre 800€ par an (plafond réglementaire pour 2024), sur attestation d'honneur du nombre de kilomètres réalisés et du mode de transport utilisé.

En 2024, 65 personnes ont profité du FMD avec divers types de transport : métro, bus, trottinette, train, covoiturage, vélo et vélo électrique. Le vélo représente à lui seul 32 873 kilomètres parcourus !

La LPO AuRA a versé au total 19 093€ d'indemnités en 2024.

« Bien sûr, l'argument écologique rentre en compte, mais ce n'est pas la seule raison ! Le vélo, c'est aussi un gain de temps principalement en centre-ville, mais surtout une activité sportive bonne pour la santé physique et mentale. C'est ce qui me motive le plus. Je me sens tellement bien en arrivant au boulot ! Je constate que quand je télétravaille, je suis moins bien conditionnée à rester derrière l'ordinateur pour le reste de la journée ! » Marie L., cheffe de projet à la LPO AuRA en Auvergne

« Pour bien commencer la journée et décompresser après le travail, vive le vélotaf !

Mais quand on vient travailler à vélo toute l'année et par tous les temps, l'entretien de la monture et les petites réparations se chiffrent vite en plusieurs centaines d'euros par an. Grâce au forfait mobilité durable, pas besoin d'attendre la révision annuelle ; je réinvestis l'argent versé tous les mois pour garder un vélo toujours au top.



Séverine en « vélotaf » !
© LPO AuRA

Depuis que le montant annuel a augmenté, j'ai également pu mettre un peu de cet argent de côté et financer en décembre 2024 l'achat d'un semi-cargo électrique Made in France, assemblé à quelques kilomètres de nos bureaux. Il remplacera définitivement ma (future ex) voiture en me permettant de transporter des charges plus lourdes et plus encombrantes et d'affronter nos belles côtes haut-savoyardes, peu importe les conditions ! » Séverine M., chargée de vie associative à la LPO AuRA en Haute-Savoie.



Équipée pour le « vélotaf »
© Séverine Michaud

ENGAGEMENT ET FIDÉLITÉ : ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ADHÉRENT·E·S ET BÉNÉVOLES

L'étude du suivi de nos adhérent·e·s démontre une certaine difficulté à « fidéliser » les « primo-adhérent·e·s » pour diverses raisons.

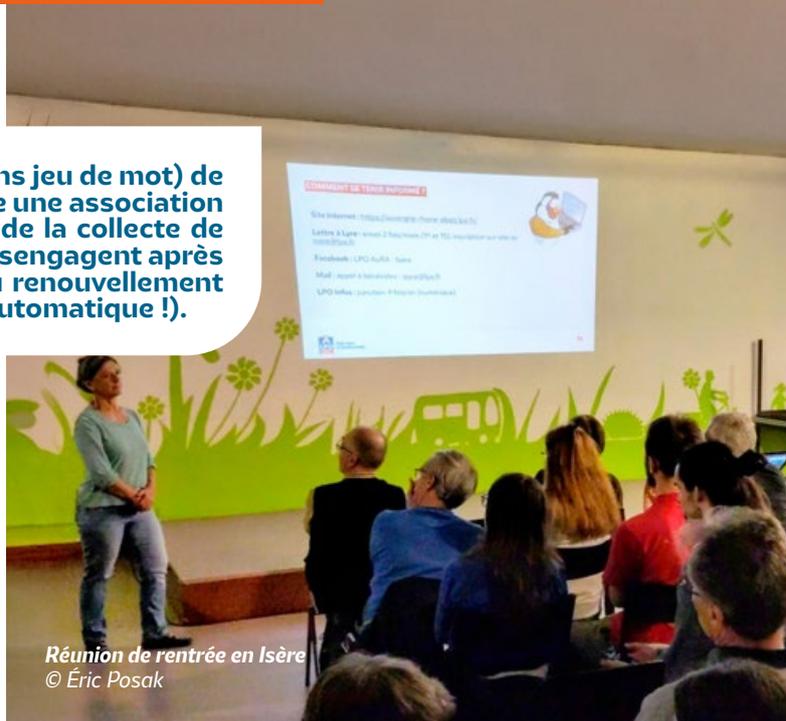
Cela peut s'expliquer par le caractère « volatile » (sans jeu de mot) de certaines et certains, qui soutiendront chaque année une association différente ; ou par le fait que certains proviennent de la collecte de rue, basée sur un don financier dont ils ou elles se désengagent après quelques mois ; mais aussi et surtout par l'oubli du renouvellement de l'adhésion annuelle (pensez au renouvellement automatique !).

Ainsi, pour fidéliser les adhérentes et adhérents ainsi que les bénévoles, la LPO AuRA organise localement des événements dédiés à toutes les nouvelles personnes qui s'engagent à nos côtés.

Cela peut se faire en janvier à l'occasion de la galette des rois et des reines, ou de manière plus régulière avec des réunions en visio ou en présentiel, notamment animées par les groupes locaux.

Certaines structures locales de la LPO AuRA profitent plutôt de la rentrée de septembre pour organiser ce type de rencontres, cela sous divers formats (jeu, apéritif...).

En 2024, plusieurs événements ont été organisés, renseignez-vous auprès de votre LPO locale pour les rencontres organisées en 2025 !



Réunion de rentrée en Isère
© Éric Posak

PROFESSIONNALISER NOS ADHÉRENT·E·S GRÂCE À DES FORMATIONS THÉMATIQUES

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes s'est donné pour mission de transmettre les connaissances naturalistes de ses membres les plus expérimentés vers toutes celles et ceux souhaitant développer leur savoir.

Ainsi, des formations à l'ornithologie ont été dispensées en Isère, Savoie et Haute-Savoie en 2024.

En Isère, la formation, proposée sur trois niveaux, existe depuis 2016.

En 2023-2024, les cours et sorties ont concerné les niveaux 1 et 3 (respectivement 57 et 42 participant·e·s, 46 et 18 pour la formation uniquement dédiée aux chants d'oiseaux).

Pour 2024-2025, ce sont les niveaux 1 et 2 qui sont actuellement formés (respectivement 54 et 46 participant·e·s, 45 et 35 pour la formation aux chants d'oiseaux).

En Savoie, il s'agit d'une première ! La formation ornitho a démarré en septembre 2024 (35 personnes inscrites) et les retours sont déjà très positifs : « sorties et cours très intéressants, les encadrants et bénévoles sont passionnés et donc passionnants ! ».

« J'apprécie me sentir appartenir à une "famille" qui partage la même passion et me projette peut-être pour, par la suite, œuvrer sur des projets communs de protection des oiseaux ».

Pour la Haute-Savoie, proposée également sur trois niveaux, 48 personnes ont été formées en niveau 2, puis 42 en niveau 3. Fin 2024, une session de niveau 1 a été lancée avec 58 participant·e·s.



Sortie oiseaux d'eau, lac du Bourget (formation ornitho)
© Marie-Hélène Faure

En parallèle, et suite au succès de la formation initiée dans le Rhône en 2022, la LPO AuRA a dispensé en 2024 dans les Alpes (Isère, Savoie et Haute-Savoie) une formation dédiée à l'herpétologie, orientée sur les reptiles. 27 personnes ont participé à cette formation, reconduite dans le Rhône pour 2025.

Rapport financier



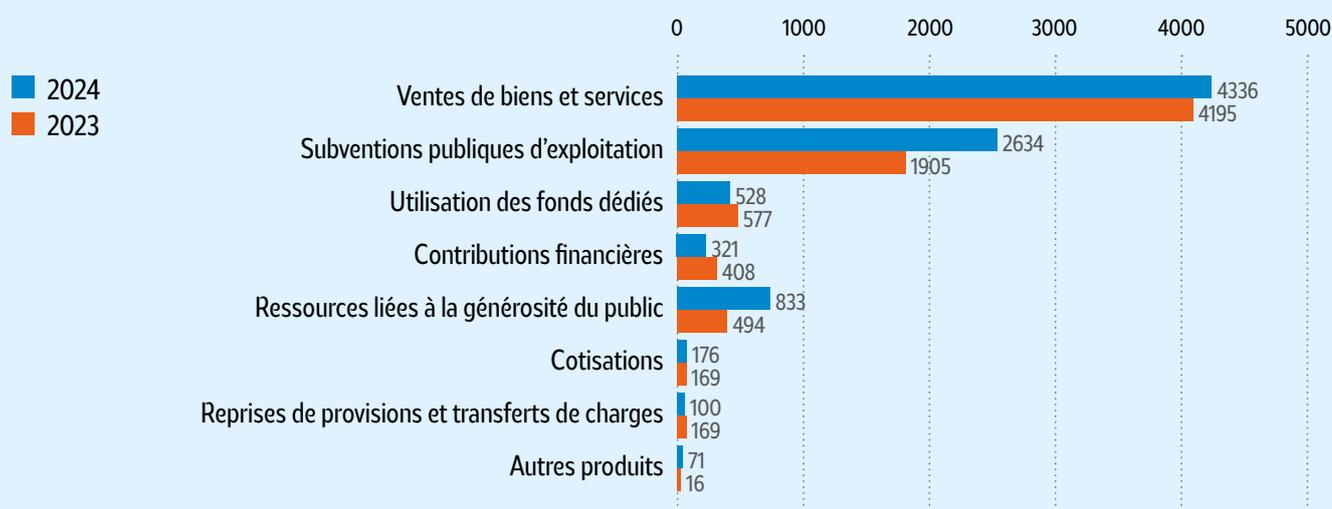
2024, UN RÉSULTAT À L'ÉQUILIBRE

Les chiffres présentés dans ce rapport financier sont exprimés en milliers d'euros (k€).

	2024	2023
Produits d'exploitation	8999	7932
Charges d'exploitation	9229	8519
Résultat d'exploitation	-230	-587
Produits financiers	10	8
Charges financières	3	5
Résultat financier	7	3
Produits exceptionnels	230	408
Charges exceptionnelles	4	12
Résultat exceptionnel	226	396
Résultat net	3	-188

L'année 2024 a été marquée par des améliorations sensibles de nos procédures et de notre pilotage budgétaire. Ajoutée à la forte mobilisation de l'ensemble des équipes salariés et bénévoles, et malgré un contexte politique et économique incertain, cela permet à notre association de présenter un résultat 2024 à l'équilibre (+3k€).

LES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES

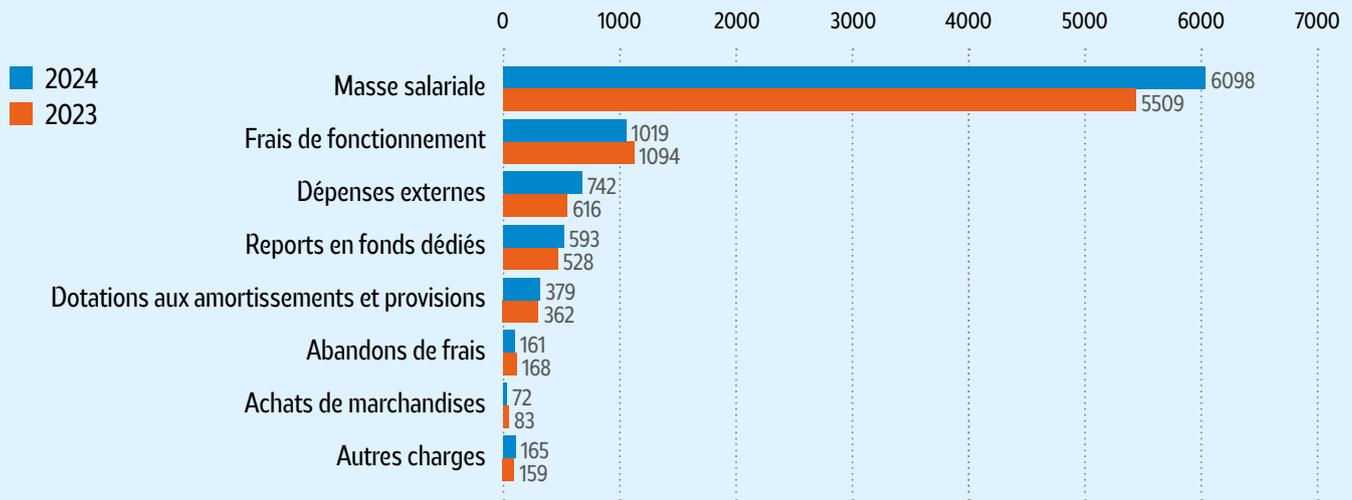


On notera principalement la progression des recettes issues des prestations de services et ventes boutique/graines (4336 k€ vs 4195 k€). Celle des subventions est à relativiser compte tenu de la problématique de rattachement des recettes au bon exercice qui avait impacté négativement l'année 2023.

On peut constater également que le niveau d'utilisation des fonds dédiés se stabilise désormais à un niveau cohérent par rapport à notre volume d'activité.

Les ressources liées à la générosité du public augmentent quant à elles de manière significative sur 2024, du fait essentiellement de la progression des dons (210 k€ vs 88 k€) avec quelques campagnes marquantes sur l'année telles le live Twitch au profit des actions du Centre de Sauvegarde et plusieurs legs/donations touchés (pour un total de 188 k€).

LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES



La masse salariale augmente de manière sensible (6098 k€ vs 5509 k€), en lien essentiellement avec la hausse de l'activité qui a conduit à une hausse du nombre d'ETP (125 contre 117 en 2023).

Cette hausse de notre activité a également entraîné une progression du volume de dépenses externes (sous-traitance, achats de fournitures, de matériels, ...) de 126 k€ sur l'exercice.

On notera que nos frais de fonctionnement sont globalement maîtrisés (1019 k€ vs 1094 k€), malgré un contexte inflationniste, grâce à une vigilance permanente sur nos achats et une meilleure approche des questions fiscales qui permet des économies notables (en termes de TVA et de taxe sur les salaires).

PRÉSENTATION DU BILAN

Une photographie à l'instant T de la situation financière et du patrimoine de l'association.

	2024	2023
Immobilisations incorporelles	10	60
Immobilisations corporelles	906	973
Immobilisations financières	17	16
Actif immobilisé	933	1049
Stocks et avances sur commande	32	25
Créances	6429	6025
Disponibilités	1135	1458
Charges constatées d'avance	36	30
Actif circulant	7632	7538
Total actif	8565	8588

	2024	2023
Fonds propres et réserves	2481	2481
Report à nouveau	1106	1294
Résultat de l'exercice	3	-188
Subventions d'investissement	135	175
Fonds associatifs	3725	3763
Fonds dédiés	593	528
Provisions pour risques et charges	450	440
Emprunts	167	328
Dettes fournisseurs, fiscales et sociales	1269	1566
Produits constatés d'avance	2361	1964
Dettes	3797	3857
Total passif	8565	8588

	2024	2023
Fonds de roulement	3409	3481
Besoin en fonds de roulement	2274	2023
Trésorerie	1135	1458

La structuration financière de l'association demeure saine, avec un fonds de roulement positif (les ressources stables couvrent les investissements long terme) qui permet également de couvrir le besoin en fonds de roulement (le décalage entre nos créances et nos dettes court terme) et de dégager une trésorerie excédentaire.

Les comptes annuels clos font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes, le cabinet KPMG AUDIT RHÔNE-ALPES AUVERGNE.

Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO AuRA à la fin de cet exercice.

LES CHIFFRES CLÉS



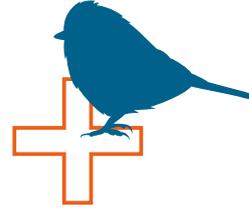
13 353
adhérent·e·s



134
salarié·e·s



335 706
heures effectuées
par tous les bénévoles
(213 ETP*)



2714
oiseaux
pris en charge
au centre de sauvegarde
pour oiseaux sauvages
d'Auvergne



67 000
personnes
sensibilisées
à travers plus de
4150
activités
bénévoles
et salariées



7
réseaux thématiques

Groupe *herpétologique* Rhône-Alpes
Groupe *chauves-souris* Rhône-Alpes
Energies nouvelles et renouvelables
Comité *naturaliste* régional
Réseau de groupes *jeunes*
Groupe *Agriculture*
Groupe *Forêts*



Près de
8800
Refuges LPO
sur plus de
11 600
hectares



175
hectares de propriétés
LPO AuRA



Plus de 400
exploitations agricoles
accompagnées
avec près de
5000
actions
réalisées sur
les parcelles



222
affaires juridiques
traitées depuis 2022



35
communiqués de presse
envoyés à la presse locale,
régionale et nationale

Plus de 600
articles de presse
mentionnant la LPO AuRA



31531458
données naturalistes
dans les bases de données
Visionature



17 544
fans sur les
réseaux sociaux
(double de
personnes
possible)

*Équivalent
temps plein

LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

100, Rue des fougères 69009 Lyon
04 37 61 05 06 — auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

Contactez votre LPO locale

ain@lpo.fr — auvergne@lpo.fr — drome-ardeche@lpo.fr — isere@lpo.fr
loire@lpo.fr — rhone@lpo.fr — savoie@lpo.fr — haute-savoie@lpo.fr

Suivez la LPO AuRA !



Agir pour
la biodiversité

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr